

Rencontre Lullin CCHC ***Jeudi 15 octobre 2020***

Membres du bureau présents : Fabien TROMBERT

Réseau des bibliothèques : la répartition de la compétence des bibliothèques entre communes (bibliothèques) et CCHC (réseau) n'est pas très claire pour les élus et les citoyens. Un transfert complet serait à étudier.

Il est précisé que la Vice-Présidente en charge de la culture travaille sur un transfert total des bibliothèques. Une proposition sera faite en Bureau au premier trimestre 2021.

MSP du Bevon : les retards du chantier sont déplorés car la MSP est un outil important pour la commune et la Vallée. Elle paraît déjà trop petite au regard des installations de socioprofessionnels. Les élus regrettent aussi l'absence de radio.

Il est expliqué les raisons de l'absence de radio (non concurrence avec les cabinets des stations).

PLUi-H : attention, l'armature territoriale qui fait que Lullin est un bourg-centre impose que 80 % des nouveaux logements soient réalisés en logements collectifs et intermédiaires.

Voirie : il est souligné que les droits ouverts sont insuffisants, il faudrait pouvoir augmenter le montant global. Il est rappelé que cette année ils ont augmenté de 2 % pour toute les communes. Une réflexion est à avoir par la commune pour faire réaliser un emprunt communautaire sur un gros chantier.

Eau et assainissement : une anticipation du transfert avant 2026 est t'il envisagée ? La commune serait favorable à transférer l'assainissement plus rapidement car une mutualisation semble assez facile. Par contre, le transfert de l'eau potable doit être fait le plus tard possible. Le Président pense difficile de séparer les deux compétences mais il n'y a pas de réflexion entamée à ce jour.

ZAE de Moulin-Dessailly : le développement ne pourra reprendre que lorsque le PLUi sera approuvé (le PLU actuel étant trop défavorable). Le permis d'aménager ne pourra donc être déposé qu'au plus tôt début 2022.

Déchets : un nouvel emplacement est à envisager pour le PAV situé sur la RD en sortie de Lullin (direction col de Terramont). Un autre secteur sera proposé par la commune (mais emplacement difficile à trouver)

Transport scolaire : des abribus seraient à aménager sur certains points. Un courrier de la CCHC va arriver pour rappeler les possibilités offertes récemment par la Région pour le financement d'abribus stratégiques.